

CERTIFICAT D'APPROBATION DE MOYENS D'ESSAIS

N° LNE-17964 rév. 6 du 24 Mai 2013

Modifie le certificat 17964-5

- Délivré par** : Laboratoire national de métrologie et d'essais
- En application** : Décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, de l'arrêté du 31 décembre 2001 et du décret n° 81-883 du 14 septembre 1981 modifié, des arrêtés ministériels du 14 septembre 1981 et du 1er octobre 1981 modifiés, pris pour application de ce décret, de l'arrêté du 7 juillet 2004, et de sa circulaire d'application n° 05.00.271.001.1 du 18 janvier 2005.
- Délivré à** : CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE SAS - 1 rue de Clairefontaine BP 65
FRANCE 78512 RAMBOUILLET CEDEX
- Concernant** : Banc à rouleaux CONTINENTAL Automotive Trading France type 1601-26-2 et terminal CTCII Mobile, pour chronotachygraphes
- Caractéristiques** : Les caractéristiques sont décrites en annexe du présent certificat.
- Valable jusqu'au** : Le présent certificat reste valable tant qu'aucune modification ou évolution susceptible de modifier les caractéristiques du moyen d'essais n'est apportée et sous réserve que l'incertitude globale reste inférieure aux critères fixés pour la catégorie d'instruments concernés.
Par ailleurs, toute modification des procédures citées dans le présent certificat doit être portée à la connaissance du LNE.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 28 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier P103272 -1.

Etabli le 24 Mai 2013

Pour le Directeur Général



Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

HISTORIQUE:

Certificat	Objet
LNE-17964 rév. 0 du 29 octobre 2009	<p>Le présent certificat renouvelle le certificat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n°99.00.270.003.1 du 29/10/1999 délivré à VDO KIEN ZLE, complété et corrigé par le certificat : - n°01.00.270.002.1 du 09/08/2001, transféré à SIEME NS VDO, complété et modifié par le certificat : - n°F-05-M-0913 du 06/06/2005, modifié et complété par le certificat : - n°F-06-M-0001 du 03/01/2006, complété par le certificat : - n°LNE-6966 rév. 0 du 30/03/2007, complété et modifié en ce qui concerne l'adresse par le certificat : - n°LNE-12338 rév. 0 du 14/12/2007. <p>et en transfère le bénéfice à CONTINENTAL Automotive Trading France S.A.S.</p>
LNE-17964 rév. 1 du 30 mars 2010	<p>Le présent certificat modifie et corrige le certificat n°LNE-17964 rév.0 du 29/10/2009.</p> <p>La modification concerne les éléments figurants sur la plaque constructeur.</p> <p>La correction concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date du certificat en révision 0 mentionnée dans l'historique. - Le rajout dans la notice descriptive des paragraphes 2.3 à 2.5
LNE-17964 rév. 2 du 10 novembre 2010	<p>Le présent certificat modifie et corrige le certificat n°LNE-17964 rév. 1 du 30 mars 2010.</p> <p>La modification concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ajout d'un nouveau terminal nommé CTCII de commande et d'affichage avec son boîtier d'interfaçage (RIM) avec le banc à rouleaux. - La possibilité de réaliser la mesure de la circonférence "I" des pneumatiques à l'aide de l'outillage autonome mobile pour la lecture automatique de la circonférence des pneumatiques dénommé « L isostatique ». <p>La correction concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La disposition des marquages au dos du terminal BTC2.
LNE-17964 rév. 3 du 4 avril 2011	<p>Le présent certificat corrige le certificat n°LNE- 17964 rév. 2 pour ce qui concerne la date de ce certificat indiquée au 08 octobre 2010 au lieu du 10 novembre 2010, dans l'historique page 1 et dans le tableau des inscriptions réglementaires page 9.</p>

**Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais
n° LNE-17964 rév. 6**

Certificat	Objet
LNE-17964 rév. 4 du 28 novembre 2011	<p>Le présent certificat modifie le certificat n° LNE- 17964 rév. 3 du 4 avril 2011.</p> <p>Pour les fonctions métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ajout de la compatibilité avec :<ul style="list-style-type: none">o le chronotachygraphe analogique STONERIDGE TVI 8400.o le chronotachygraphe numérique EFKON EFAS.o Le chronotachygraphe numérique SIEMENS VDO DTCO 1381 y compris à la version 1.4 Universel.- La suppression de la compatibilité avec :<ul style="list-style-type: none">o le chronotachygraphe numérique ACTIA Smartach e2-25.- L'augmentation de la durée des paliers de 3 secondes, pour la fonction inspection périodique (IP) des chronotachygraphes numériques (JEV).- La modification du carnet métrologique.- La modification des conditions particulières de contrôle du banc à rouleau équipé du terminal CTCII.- L'ajout de la version CTCII Mobile, identique au CTCII mais sans les fonctions banc à rouleaux. <p>Pour les fonctions non métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- modification du logiciel dans le but de :<ul style="list-style-type: none">o corriger des dysfonctionnements,o améliorer l'ergonomie,o ajouter des fonctions.

**Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais
n° LNE-17964 rév. 6**

Certificat	Objet
LNE-17964 rév. 5 du 08 octobre 2012	<p>Le présent certificat modifie le certificat n° LNE- 17964 rév. 4 du 28 novembre 2011.</p> <p>Pour les fonctions métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- La suppression des 3 secondes supplémentaires de durée des paliers, pour la fonction inspection périodique (IP) des chronotachygraphes numériques (UEV), introduit par le certificat LNE-17964 rév. 4.- L'ajout de la compatibilité avec :<ul style="list-style-type: none">o Le chronotachygraphe numérique SIEMENS VDO DTCO 1381 à la version 2.0 Universelo Le chronotachygraphe numérique INTELLIC EFAS- En application du règlement (UE) n° 1266/2009 de la Commission du 16 décembre 2009 pour le chronotachygraphe numérique SIEMENS VDO DTCO 1381 à la version 2.0 Universel:<ul style="list-style-type: none">o La programmation d'une autre source de mouvement du véhicule, <p>Pour les fonctions non métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- La vérification de la cohérence des données issues du capteur de vitesse et d'une autre source de mouvement du véhicule.- modification du logiciel dans le but de :<ul style="list-style-type: none">o corriger des dysfonctionnements,o améliorer l'ergonomie,o ajouter des fonctions.

**Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais
n° LNE-17964 rév. 6**

Certificat	Objet
LNE-17964 rév. 6*	<p>Le présent certificat modifie le certificat n° LNE- 17964 rév. 5 du 08 octobre 2012.</p> <p>Pour les fonctions métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ajout de la compatibilité avec :<ul style="list-style-type: none">o le chronotachygraphe numérique ACTIA Smartach e2-25.- L'ajout de la fonction de mesure de la circonférence « I » des pneumatiques directement sur le banc à rouleaux.- L'ajout de la possibilité de la réalisation d'un parcours d'au moins 1000 m sur banc à rouleaux ou piste libre.- La modification de la formalisation des modalités de contrôle des bancs à rouleaux. <p>Pour les fonctions non métrologiques, les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- La modification du logiciel dans le but d'ajouter la fonctionnalité « Assistant au contrôle réglementaire (ACR) ».

Les autres caractéristiques du banc à rouleaux type 1601-26-2 sont inchangées et sont intégralement reprises à chaque nouveau certificat.

* Les modifications apportées sont identifiées dans les différents tableaux ou précisées par

Rev 6

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

OBJET :

Le présent certificat concerne l'approbation du banc à rouleaux CONTINENTAL Automotive Trading France type 1601-26-2 pour chronotachygraphes.

Liste des chronotachygraphes pris en référence dans les certificats

Chronotachygraphes numériques			Identifiant utilisé dans le présent certificat
Marque	Modèle	Couvert par le certificat	
ACTIA	SMARTACH STD	e2-25	A1
ACTIA	SMARTACH ADR	e2-29	A2
ACTIA	SMARTACH STD II	e2-30	A3
EFKON	EFAS	e1-200	E1
INTELLIC	EFAS	e1-222	I1
SIEMENS VDO	DTCO 1381	e1-84	SV1
STONERIDGE ELECTRONICS	SE 5000	e5-0002	S1

Chronotachygraphes analogiques		Identifiant utilisé dans le présent certificat
Marque	Modèle	
VDO KIENZLE	1314	SV1a
VDO KIENZLE	1318	SV2a
VDO KIENZLE	1319	SV3a
VDO KIENZLE	1324	SV4a
VEEDER-ROOT	TVI 2400	V1a
STONERIDGE	TVI 8400	S1a

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

CARACTERISTIQUES :

Le banc à rouleaux CONTINENTAL type 1601-26-2 et suivant les cas le terminal CTCII Mobile permettent :

- A. La réalisation automatique des cycles d'essais lors de l'inspection périodique des chronotachygraphes numériques.
- B. La programmation et le contrôle de la programmation des chronotachygraphes numériques.
- C. La réalisation d'un parcours d'au moins 1 000 m à 50 ± 5 km/h.
- D. La visualisation de la constante "k" intégrée au chronotachygraphe.
- E. La vérification de chronotachygraphes analogiques par l'utilisation des fonctions "vitesse" et "distance".
- F. La réalisation semi-automatique des disques d'essais lors de la vérification périodique des chronotachygraphes analogiques.
- G. L'introduction, dans un chronotachygraphe, des données d'installation et la lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.
- H. L'introduction, dans un chronotachygraphe, des données d'installation et de fonctionnement.
- I. L'introduction et la visualisation des données d'initialisation et de programmation dans les chronotachygraphes analogiques.
- J. La mesure manuelle du coefficient "w" sur une piste de longueur maximale 999,99 mètres.
- K. La mesure automatique du coefficient "w" sur une piste de 20 mètres.
- L. La détermination du coefficient caractéristique "w" du véhicule, exprimé en impulsions par kilomètre (imp./km) ou tours par kilomètre (tr/km).
- M. La détermination du coefficient caractéristique "w" du véhicule, exprimé en impulsions par kilomètre (imp./km) ou tours par kilomètre (tr/km), sur piste uniquement.
- N. La détermination de la circonférence effective "l" du pneumatique en millimètres (mm).
- O. L'indication permanente de la vitesse du véhicule en cours d'essai.
- P. La réalisation d'un parcours d'au moins 1 000 m à 50 ± 5 km/h sur piste libre.
- Q. La détermination de la circonférence « l » des pneumatiques directement sur le banc à rouleaux.

Rev 6



Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Tableau de liaison des fonctions/chronotachygraphes suivant les certificats considérés.

Numéro du certificat	A		B		C	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-	A1, A2, A3 SV1 S1	-/-
LNE-17964 rév. 4	A2, A3 E1 SV1 S1	Non				
LNE-17964 rév. 5	A2, A3 E1 I1 SV1 S1	Non				
LNE-17964 rév. 6	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1	Non				

Numéro du certificat	D		E		F	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1	Tous	-/-	SV1a, V2a SV3a, V4a V1a	-/-	SV1a, V2a SV3a, V4a	-/-
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	Tous	-/-	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a	-/-	SV1a, SV2a SV3a, SV4a	-/-
LNE-17964 rév. 4	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a
LNE-17964 rév. 5	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a
LNE-17964 rév. 6	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a

Banc : fonctions du banc à rouleaux type 1601-26-2

Mobile : fonctions du terminal CTCII Mobile

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Numéro du certificat	G		H		I	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1	SV3a	-/-	SV4a	-/-	V1a	-/-
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	SV3a	-/-	SV4a	-/-	V1a	-/-
LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5	SV3a	SV4a	SV4a	SV4a	V1a	V1a
LNE-17964 rév. 6	SV3a SV4a	SV3a SV4a	SV4a	SV4a	V1a	V1a

Numéro du certificat	J		K		L	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1	Tous	-/-	SV4a	-/-	V1a	-/-
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	Tous	-/-	SV4a	-/-	V1a	-/-
LNE-17964 rév. 4	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non				
LNE-17964 rév. 5	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non				
LNE-17964 rév. 6	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non				

Banc : fonctions du banc à rouleaux type 1601-26-2

Mobile : fonctions du terminal CTCII Mobile

**Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais
n° LNE-17964 rév. 6**

Numéro du certificat	M		N		O	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1	Tous	-/-	Tous	-/-	-/-	-/-
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	Tous	-/-	Tous	-/-	-/-	-/-
LNE-17964 rév. 4	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non	A2, A3 E1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non
LNE-17964 rév. 5	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non	A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non
LNE-17964 rév. 6	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1

Numéro du certificat	P		Q	
	Banc	Mobile	Banc	Mobile
LNE-17964 rév. 0 LNE-17964 rév. 1				
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3	-/-	-/-	-/-	-/-
LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5				
LNE-17964 rév. 6	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1	A1, A2, A3 E1 I1 SV1 S1 SV1a, SV2a SV3a, SV4a V1a S1a	Non

Banc : fonctions du banc à rouleaux type 1601-26-2

Mobile : fonctions du terminal CTCII Mobile

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Ce banc se compose des éléments suivants :

- Une zone rectiligne et plane de mesure de la circonférence "I" des pneumatiques,
- Un système à double jeu de rouleaux,
- Une interface (rouleaux/terminal) RIM,
- Un terminal de commande et d'affichage CTCII.

Numéro du certificat	Interface (rouleaux/terminal)	Terminal de commande et d'affichage
LNE-17964 rév. 0 et 1	Coffret Interface/Alimentation	BTC2 (Terminal et son interface ATC)
LNE-17964 rév. 2, 3, 4, 5 et 6	Coffret Interface/Alimentation	BTC2 (Terminal et son interface ATC)
	Module d'Interface avec les Rouleaux (RIM)	CTCII (Terminal)

Rev 6

La détermination de la circonférence "I" est réalisée soit sur la zone de mesure prévue à cet effet soit à l'aide de l'outillage dénommé « L isostatique » soit grâce au banc à rouleaux.

Un coefficient de correction est calculé par le terminal de commande et d'affichage en comparant la valeur "I" mesurée avec la valeur "I" déterminée par le banc en fonction du nombre d'impulsions détectées par le bloc "cellule photoélectrique / vitesse de déplacement" (résultant de la rotation des rouleaux de mesure via une roue dentée et un générateur).

Le coefficient caractéristique "w" correspond au nombre d'impulsions émises par un générateur couplé à la chaîne cinématique. Le train d'impulsions est transmis au terminal de commande et d'affichage, qui applique automatiquement le coefficient de correction préalablement calculé.

Le logiciel du banc est muni d'un dispositif de sécurité qui génère l'affichage d'un message d'erreur et suspend la procédure de mesure en cours, lorsque le coefficient de correction applicable au paramètre "w", calculé par le banc lors de la détermination du paramètre "I", présente un écart excédant $\pm 3\%$ de la valeur du "I" introduite par l'opérateur.

LOGICIEL :

Le logiciel du terminal faisant l'objet du présent certificat est référencé :

Numéro du certificat	Terminal	Version logicielle	Somme de contrôle
LNE-17964 rév. 0 et 1	BTC2	07.55	Voir page 30
LNE-17964 rév. 2 et 3	BTC2	07.55	Voir page 30
	CTCII	02.03	29468
LNE-17964 rév. 4	BTC2	07.55	Voir page 30
	CTCII	02.08*	03642
	CTCII Mobile	02.08	03642
LNE-17964 rév. 5	BTC2	07.55	Voir page 30
	CTCII	02.10**	35844
	CTCII Mobile	02.10**	35844
LNE-17964 rév. 6	BTC2	07.55	Voir page 30
	CTCII	F2.11***	15269
	CTCII Mobile	F2.11***	15269

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Numéro du certificat	Terminal	Mise à jour logiciel
LNE-17964 rév. 0 et 1	BTC2	-/-
LNE-17964 rév. 2 et 3	BTC2	-/-
	CTCII	-/-
LNE-17964 rév. 4	BTC2	-/-
	CTCII	<p>*</p> <p>Le logiciel des terminaux CTCII déjà en service peut être remplacé par la version du présent certificat. Dans ce cas, la plaque d'identification reste inchangée mais cette intervention doit être mentionnée dans le carnet métrologique sous le libellé suivant :</p> <p>"Mise en conformité avec les dispositions du certificat n° LNE-17964 rév. 4 pour ce qui concerne la version logicielle qui devient 02.08."</p>
	CTCII Mobile	-/-
LNE-17964 rév. 5	BTC2	-/-
	CTCII	<p>**</p> <p>1) Les terminaux déjà en service avec la version logicielle 02.08 doivent être mis à jour avec la version 02.10 couverte par le présent certificat et au plus tard lors de la prochaine vérification annuelle.</p> <p>2) Les terminaux déjà en service avec la version logicielle 02.03 peuvent être mis à jour avec la version 02.10.</p> <p>Dans ces deux cas, la plaque d'identification reste inchangée mais cette intervention doit être mentionnée dans le carnet métrologique sous le libellé suivant :</p> <p>"Mise en conformité avec les dispositions du certificat n° LNE-17964 rév. 5 pour ce qui concerne la version logicielle qui devient 02.10."</p> <p>Nota : Les interventions effectuées avec un terminal CTCII muni de la version logicielle 2.08 ne sont pas remises en cause par la publication du présent certificat.</p>
	CTCII Mobile	<p>**</p> <p>Les terminaux déjà en service avec la version logicielle 02.08 doivent être mis à jour avec la version 02.10 couverte par le présent certificat et au plus tard lors de la prochaine vérification annuelle.</p> <p>Dans ce cas, la plaque d'identification reste inchangée mais cette intervention doit être mentionnée dans le carnet métrologique sous le libellé suivant :</p> <p>"Mise en conformité avec les dispositions du certificat n° LNE-17964 rév. 5 pour ce qui concerne la version logicielle qui devient 02.10."</p> <p>Nota : Les interventions effectuées avec un terminal CTCII muni de la version logicielle 2.08 ne sont pas remises en cause par la publication du présent certificat.</p>

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Numéro du certificat	Terminal	Mise à jour logiciel
LNE-17964 rév. 6	BTC2	-/-
	CTCII	<p>***</p> <p>Le logiciel des terminaux CTCII déjà en service peut être remplacé par la version du présent certificat. Dans ce cas, la plaque d'identification reste inchangée mais cette intervention doit être mentionnée dans le carnet métrologique sous le libellé suivant :</p> <p>"Mise en conformité avec les dispositions du certificat n° LNE-17964 rév. 6 pour ce qui concerne la version logicielle qui devient F2.11."</p>
	CTCII Mobile	<p>***</p> <p>Le logiciel des terminaux CTCII déjà en service peut être remplacé par la version du présent certificat. Dans ce cas, la plaque d'identification reste inchangée mais cette intervention doit être mentionnée dans le carnet métrologique sous le libellé suivant :</p> <p>"Mise en conformité avec les dispositions du certificat n° LNE-17964 rév. 6 pour ce qui concerne la version logicielle qui devient F2.11."</p>

SCELLEMENTS :

Le scellement du terminal BTC2 est assuré par une pastille en plastique, celui du support par deux pastilles en plastique, toutes recevant lors de la vérification avant mise en service ou après réparation ou modification, la marque du fabricant ou du réparateur.

Le scellement des terminaux CTCII et CTCII Mobile, est assuré par une pastille en plastique (de couleur indifférente) recevant lors de la vérification avant mise en service ou après réparation ou modification, la marque du fabricant ou du réparateur.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Sur chacun des éléments qui composent l'ensemble banc à rouleaux et le terminal CTCII et CTCII Mobile, figurent les marquages suivants :

N° du certificat	Emplacement	Information
LNE-17964 rév. 0	Pour la mécanique sur le coffret Interface/Alimentation.	- Nom du fabricant. - Numéro de série.
	Sur le support interface ATC.	- Nom du fabricant. - Numéro de série. - Référence du modèle 1602.30.000/x (x représente un numéro de production interne du fabricant).
	Au dos du terminal BTC2 une plaque d'identification constructeur.	- Nom du fabricant. - Numéro de série - Référence du modèle 1602.31/x (x représente un numéro de production interne du fabricant).
	Au dos du terminal BTC2 au dessus de la plaque constructeur, une étiquette destructible partiellement à l'arrachement.	- Référence du modèle de l'ensemble 1601-26-2. - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 0 du 29 octobre 2009.
LNE-17964 rév. 1	Pour la mécanique sur le coffret Interface/Alimentation.	- Nom du fabricant. - Numéro de série.
	Sur le support interface ATC.	- Nom du fabricant. - Numéro de série. - Référence du modèle 1602.30.000/x (x représente un numéro de production interne du fabricant).
	Au dos du terminal BTC2 une plaque d'identification constructeur.	- Référence du modèle de l'ensemble 1601-26-2. - Référence du modèle 1602.31/x (x représente un numéro de production interne du fabricant).
	Au dos du terminal BTC2 au-dessus de la plaque constructeur, une étiquette destructible partiellement à l'arrachement.	- Nom du fabricant. - Numéro de série - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 0 du 29 octobre 2009.
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3 LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5 LNE-17964 rév. 6	Sur le coffret Interface/Alimentation, le support interface ATC et le terminal BTC 2.	Marquages identiques au certificat LNE-17964 rév. 1
	Pour la mécanique sur le Module d'Interface avec les Rouleaux (RIM)	- Nom du fabricant. - L'Identification. - Type. - Date de fabrication. - N° de série. - Alimentation : tension, courant, fréquence, fusible. - Pays de fabrication.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

N° du certificat	Emplacement	Information
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3 LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5 LNE-17964 rév. 6	Au dos du terminal CTCII et CTCII Mobile, une plaque d'identification constructeur.	<ul style="list-style-type: none"> - Nom du fabricant. - L'identification. - Type. - Date de fabrication. - N° de série. - Alimentation : tension, courant, fréquence, fusible. - Pays de fabrication.
LNE-17964 rév. 2 LNE-17964 rév. 3 LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5	Sur une étiquette destructible à l'arrachement apposée sur la face avant du terminal CTCII, au-dessus de l'afficheur.	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification. - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 2 du 10 novembre 2010.
LNE-17964 rév. 4 LNE-17964 rév. 5	Sur une étiquette destructible à l'arrachement apposée sur la face avant du terminal CTCII Mobile, au dessus de l'afficheur.	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification. - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 4 et la date du 28 novembre 2011.
LNE-17964 rév. 6	Sur une étiquette destructible à l'arrachement apposée sur la face avant du terminal CTCII, au-dessus de l'afficheur.	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification. - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 6 et la date du présent certificat.
LNE-17964 rév. 6	Sur une étiquette destructible à l'arrachement apposée sur la face avant du terminal CTCII Mobile, au dessus de l'afficheur.	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification. - Le numéro de certificat LNE-17964 rév. 6 et la date du présent certificat.

REMARQUES :

Relative au banc à rouleaux

- A chaque banc est associé un carnet métrologique regroupant l'identification de tous ses éléments et destiné à recevoir tous les renseignements et documents relatifs aux révisions, réparations, auto-contrôles et vérifications dont il fait l'objet.
- Le menu "PARAMETRES TCO", servant à paramétrer certaines fonctions optionnelles des chronotachygraphes numériques n'est pas couvert par le présent certificat. Ce menu est accessible :
 - o par la touche raccourcie "F5" du BTC2,
 - o depuis le menu principal du CTCII, sous rubrique du menu "Programmation"

Relative au terminal CTCII Mobile

- A chaque terminal est associé un carnet métrologique destiné à recevoir tous les renseignements et documents relatifs aux révisions, réparations et vérifications dont il fait l'objet.
- Le menu "PARAMETRES TCO", servant à paramétrer certaines fonctions optionnelles des chronotachygraphes numériques n'est pas couvert par le présent certificat. Ce menu est accessible depuis le menu principal du CTCII, sous rubrique du menu "Programmation".

Notice descriptive

0) Descriptif

Ce banc se compose des éléments suivants :

1. Une zone de mesure de la circonférence "I" des pneumatiques,
2. Un système à double jeu de rouleaux,
3. Un terminal :
 - 3.1. BTC2 de commande et d'affichage avec son support ou,
 - 3.2. CTCII de commande et d'affichage.

1) Zone de mesure de la circonférence "I" des pneumatiques

1.1) Zone plane est rectiligne

Cette zone doit être plane et rectiligne sur une longueur de 11 mètres, pour éviter toute variation d'assiette du véhicule au cours du mesurage. Toute la longueur de cette zone est matérialisée par une bande de guidage.

Cette zone peut être située :

- de part et d'autre de la fosse du banc,
- dans le centre agréé si la longueur sur la fosse du banc est insuffisante.

Pour la mesure du coefficient "I", deux bandes (roue droite / roue gauche) de 1 mètre de largeur sont matérialisées sur une longueur minimale de 4 mètres à l'intérieur de cette zone.

Un trait d'encre de couleur, de 5 mm de large et de 50 mm de long, est préalablement déposé sur une roue par côté d'un même essieu moteur, au moyen d'un rouleau à encre et d'un pochoir.

La distance correspondant à la circonférence de chacun des pneumatiques concernés est mesurée entre deux traits successifs imprimés au sol, après déplacement du véhicule à l'intérieur des bandes de 4 mètres prédéfinies. Cette mesure est effectuée à l'aide d'un réglet de 4 mètres, de classe II, posé au sol. Il peut être guidé en rotation horizontale par une pièce métallique en forme de "U" ajustée près de la première marque.

Rev 6

1.2) Zone plane pour l'usage du « L isostatique »

Deux surfaces d'accueil planes et parfaitement rectilignes sont délimitées à l'extrémité d'une zone également plane, horizontale est rectiligne, d'une longueur suffisante pour accueillir un véhicule.

Pour la mesure du coefficient "I" le véhicule est positionné sur la zone de mesure de manière à ce que les roues d'un même essieu se trouvent centrées sur les surfaces d'accueil.

Le « L isostatique » est présenté successivement devant chaque roue, la circonférence de chacune d'elles est affichée sur l'écran du « L isostatique » après la mesure de la seconde roue.

2) Système à double jeu de rouleaux

Ce système comprend deux rouleaux d'appui et deux rouleaux de mesure. Les rouleaux d'appui sont indépendants l'un de l'autre, tandis que les rouleaux de mesure sont rendus solidaires par un axe de liaison porteur d'un émetteur d'impulsions. Cet émetteur permet de mesurer la vitesse de rotation des rouleaux et la distance parcourue.

Une cellule photoélectrique placée sur le côté supérieur de la structure permet un comptage du nombre de tours de roue effectué, grâce à une petite bande réfléchissante préalablement collée sur le pneumatique.

- Diamètre des rouleaux : 318 mm
- Entraxe des rouleaux : 500 mm
- Impulsions par tour de rouleau : 100 impulsions

3) Terminal de commande et d'affichage

3.1) Terminal BTC2

Ce terminal comporte un afficheur à 4 lignes de 20 caractères et un clavier comportant 32 touches.

Le BTC2 constitue l'ensemble électronique de commande et de calcul du banc. Il comporte les différentes fonctions liées aux chronotachygraphes et à leur programmation.

Les accès aux différentes fonctions et le déroulement de chacune d'elles sont pilotés par le terminal au travers d'un dialogue entre le terminal et l'opérateur.

Ce terminal peut être connecté à une imprimante qui reproduit les valeurs visualisées ou les informations introduites à l'aide du clavier en configuration alphanumérique.

3.1.1) Fonctionnement

A l'initialisation ou en appuyant sur la touche "--", la référence du logiciel s'affiche sous la forme :

V = 07.55

Le terminal BTC2 affiche ensuite les différentes fonctions :

CO=X.X% FR=SER
F2 = W ADAPTE
F3 = TEST APPAREIL
F4 = PROGRAMMATION
F5 = PARAMETRES TCO

avec

CO : facteur de correction
FR : position de la poutre
SER : position haute de la poutre
DES : position basse de la poutre

3.1.2) Mesure automatique des coefficients "w" et "l"

Il est nécessaire de connecter un cordon de mesure sur la partie supérieure du terminal BTC2.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Dès que celui-ci reçoit des impulsions, c'est à dire dès que le véhicule roule, le terminal BTC2 affiche la vitesse et permet la mesure automatique des coefficients "w" et "l".

Lorsqu'une vitesse stable proche de 50 km/h est atteinte, il faut introduire les valeurs des circonférences des pneumatiques préalablement mesurées (sur le sol). La première valeur introduite est impérativement celle du pneumatique placé sur le banc, du côté de la cellule.

En fin d'essai, le terminal affiche la vitesse d'essai, le coefficient caractéristique "w", la moyenne des circonférences "l" et le facteur de correction appliqué au coefficient "w".

Il propose ensuite la possibilité d'adapter la constante "k" du chronotachygraphe au coefficient "w" du véhicule.

3.1.3) Lecture du coefficient "w" corrigé

La touche F2 ou le programme " W-ADAPTE " permet la lecture du coefficient "w" corrigé.

3.1.4) Vérification d'un chronotachygraphe

La touche F3 ou le programme TEST APPAREIL permettent d'accéder aux sous-programmes suivants :

- TEST VITESSE VARIABLE (pour les chronotachygraphes numériques)

Cette fonction permet, après introduction de la constante "k" ($2400 \leq k \leq 35000$) intégrée au chronotachygraphe,

le contrôle des vitesses du chronotachygraphe, de 20 km/h à 200 km/h. par palier de 6 minutes chacun aux vitesses de 20 km/h, 100 km/h et 180 km/h.

Elle peut aussi être utilisée pour le contrôle des limiteurs de vitesse. Ce contrôle ne relève pas des dispositions de la métrologie légale.

- TEST COMP. DISTANCE

Cette fonction permet le contrôle de la distance parcourue de 0 à 1200 mètres.

- DIAGRAMME DE TEST (pour les chronotachygraphes analogiques)

Cette fonction permet, après introduction de la constante "k" ($2400 \leq k \leq 35000$) intégrée au chronotachygraphe et de la vitesse maximale, le déroulement du cycle suivant :

- o 3 minutes à vitesse maximale du chronotachygraphe, coupure brutale et signal acoustique pour vérification de la verticalité,
- o 3 minutes à vitesse nulle,
- o des paliers de 3 minutes chacun aux vitesses préconisées par la réglementation en fonction de la vitesse maximale du chronotachygraphe.

Ensuite un signal émis toutes les 3 minutes permet la vérification manuelle des "activités chauffeurs".

- TEST HORLOGE

Cette fonction permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'horloge du chronotachygraphe.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

N.B. Cette fonction TEST HORLOGE n'est pas couverte par le présent certificat d'examen.

3.1.5) Programmation

La touche F4 ou le programme PROGRAMMATION permettent d'accéder, après reconnaissance automatique du type de chronotachygraphe connecté, aux sous-programmes suivants :

- TEST FTCO

Cette fonction permet l'introduction dans un chronotachygraphe VDO-Kienzle, modèle 1319, des données d'installation et la lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.

- PROGRAMMATION MTCO

Cette fonction permet entre autres, pour un chronotachygraphe VDO- Kienzle, modèle 1324 :

- l'introduction des données d'installation,
- le réglage de la date et de l'heure,
- l'initialisation de l'émetteur d'impulsions "KITAS" (avec sa liaison sécurisée),
- la lecture de la distance parcourue depuis la première installation.

Les possibilités de cette fonction pour les autres chronotachygraphes sont décrites dans le mode d'emploi.

3.1.6) Mesure du coefficient "w" sur une piste

Le terminal BTC2, sur son support dissocié du système des rouleaux et connecté à l'alimentation électrique du véhicule, permet :

- la mesure manuelle du "w" sur une piste de longueur maximale 999,99 mètres,
- la mesure automatique du "w" sur une piste de 20 mètres.

Rev 6

3.2) Terminal CTCII

Ce terminal comporte un afficheur à 4 lignes de 20 caractères et un clavier comportant 32 touches.

Le CTCII constitue l'ensemble électronique de commande et de calcul du banc. Il comporte les différentes fonctions liées aux chronotachygraphes et à leur programmation.

L'accès aux différentes fonctions et le déroulement de chacune d'elles sont pilotés par le terminal au travers d'un dialogue entre le terminal et l'opérateur.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

3.2.1) Fonctionnement

Au démarrage du CTCII par pression sur une touche quelconque, la référence du logiciel s'affiche sous la forme : VERSION CTCII XX.XX.

Le terminal affiche ensuite le menu principal :

KITAS
Programmation
Eteindre CTC
Vérifier CTC (affiche entre autres la somme de contrôle)
Options

3.2.2) Mesure automatique des coefficients "w" et "l"

Il est nécessaire de connecter par la liaison sans fil (Bluetooth) le terminal CTCII au coffret Interface Alimentation "RIM".

Dès que La LED sur le coffret Interface Alimentation "RIM" émet une lumière verte constante, cela signifie que la connexion est établie. L'écran du CTCII affiche alors le pictogramme ▲.

La circonférence des roues est :

- soit saisies sur le CTCII en appuyant sur la touche « Corr »,
- soit calculées automatiquement par le banc à rouleaux (fonctionnalité introduite dans la révision 6 du certificat n°LNE-17964).

Le véhicule est mis en mouvement. Lorsque la vitesse stable proche de 50 km/h est atteinte, l'appui sur la touche "Auto" lance la mesure du « l » et du « w ».

Durant la mesure s'affichent :

- la vitesse,
- les valeurs successives des 3 "w".

En fin d'essai après l'arrêt du véhicule les valeurs suivantes s'affichent :

- Le facteur de correction appliqué au "w"
- La moyenne du coefficient "w" calculée par l'outil et la seule valeur à retenir pour les opérations d'inspection,
- La circonférence mesurée "l" (au sol ou sur le banc)
- le coefficient "k" corrigé.

Le retour au menu principal s'effectue par une pression sur la touche "C".

3.2.3) Lecture du coefficient "k" corrigé

La touche "k" permet la lecture du coefficient "k" corrigé.

3.2.4) Vérification d'un chronotachygraphe

La touche "Apar" permet d'accéder, entre autres, aux sous-programmes suivants :

- TEST VITESSE (pour les chronotachygraphes numériques)

Cette fonction permet, après lecture ou introduction de la constante k ($2000 \leq k \leq 50000$) intégrée au chronotachygraphe,

le contrôle des vitesses du chronotachygraphe, de 20 km/h à 200 km/h, par palier de 6 minutes chacun aux vitesses de 20 km/h, 100 km/h et 180 km/h.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Elle peut aussi être utilisée pour le contrôle des limiteurs de vitesse. Ce contrôle ne relève pas des dispositions de métrologie légale.

- TEST COMPTEUR

Cette fonction permet le contrôle de la distance parcourue de 0 à 1000 mètres.

- DISQUE DE TEST

Cette fonction permet de réaliser un disque de test.

- VITESSE VARIABLE (pour les chronotachygraphes analogiques)

Cette fonction permet, après introduction de la constante "k" ($2400 \leq "k" \leq 35000$) intégrée au chronotachygraphe et de la vitesse maximale, le déroulement du cycle suivant :

- o 3 minutes à vitesse maximale du chronotachygraphe, coupure brutale et signal acoustique pour vérification de la verticalité,
- o 3 minutes à vitesse nulle,
- o des paliers de 3 minutes chacun aux vitesses préconisées par la réglementation en fonction de la vitesse maximale du chronotachygraphe.

Ensuite un signal émis toutes les 3 minutes permet la vérification manuelle des "activités chauffeurs".

- TEST HORLOGE

Cette fonction permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'horloge du chronotachygraphe.

N.B. Cette fonction TEST HORLOGE n'est pas couverte par le présent certificat d'examen.

- TEST IMS

Cette fonction permet de tester la seconde source de vitesse quand le chronotachygraphe dispose de cette fonctionnalité.

3.2.5) Programmation

Le menu PROGRAMMATION permet d'accéder, après reconnaissance automatique du type de chronotachygraphe connecté, aux sous-programmes suivants :

- Pour les FTCO

Cette fonction permet l'introduction dans un chronotachygraphe VDO-Kienzle, modèle 1319, des données d'installation et la lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.

- Pour les MTCO

Cette fonction permet entre autres, pour un chronotachygraphe VDO- Kienzle, modèle 1324 :

- o l'introduction des données d'installation,
- o le réglage de la date et de l'heure,
- o l'initialisation de l'émetteur d'impulsions "KITAS" (avec sa liaison sécurisée),
- o la lecture de la distance parcourue depuis la première installation.

Pour les autres chronotachygraphes, les possibilités de ce menu sont décrites dans le mode d'emploi.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

3.2.6) Mesure du coefficient "w" sur une piste

Le terminal CTCII dissocié du système des rouleaux et connecté à l'alimentation électrique du véhicule, permet :

- o la mesure manuelle du "w" sur une piste de longueur maximale 999,99 mètres,
- o la mesure automatique du "w" sur une piste de 20 mètres.

3.2.7) Contrôle du banc à rouleaux

Le contrôle du banc à rouleaux équipé d'un BTC2 s'effectue par inter-comparaison banc-piste sur 3 véhicules différents retenue dans les 5 catégories existantes. Cette méthode est également employée pour le contrôle du banc à rouleaux équipé d'un CTCII jusqu'au certificat n° LNE-17964 rév. 3 du 4 avril 2011.

A partir du certificat n° LNE-17964 rév. 4 du 28 novembre 2011, le contrôle du banc à rouleaux équipé d'un CTCII est effectué suivant les préconisations du fabricant.

La méthode de contrôle doit être utilisée pour le contrôle des bancs à rouleaux équipés d'un terminal CTCII et couverts par les certificats n° LNE-17964 rév. 2 du 10 novembre 2010, n° LNE-17964 rév. 3 du 4 avril 2011, le certificat n° LNE-17964 rév. 5 du 08 octobre 2012 et le présent certificat n° LNE-17964 rév. 6.

A l'issue d'un contrôle, le fabricant délivre un certificat d'étalonnage qui comporte toutes les informations nécessaires à l'identification du banc, le relevé des mesures et les incertitudes associées conformément aux exigences réglementaires.

Rev 6

3.3) Terminal CTCII Mobile

Ce terminal comporte un afficheur à 4 lignes de 20 caractères et un clavier comportant 32 touches.

Le CTCII Mobile comporte les différentes fonctions liées aux chronotachygraphes et à leur programmation.

3.3.1) Fonctionnement

Au démarrage du CTCII Mobile par pression sur une touche quelconque, la référence du logiciel s'affiche sous la forme : VERSION CTCII = XX.XX.

Le terminal affiche ensuite le menu principal :

- KITAS
- Programmation
- Eteindre CTC
- Vérifier CTC (affiche entre autres la somme de contrôle)
- Options

3.3.2) Lecture du coefficient "k"

La touche "k" permet la lecture du coefficient "k".

3.3.3) Vérification d'un chronotachygraphe

La touche "Apar" permet d'accéder aux sous-programmes suivants :

- TEST VITESSE (pour les chronotachygraphes numériques)

Cette fonction permet, après lecture ou introduction de la constante k ($2000 \leq k \leq 50000$) intégrée au chronotachygraphe, le contrôle des vitesses du chronotachygraphe, de 20 km/h à 200 km/h, par palier de 6 minutes chacun aux vitesses de 20 km/h, 100 km/h et 180 km/h.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Elle peut aussi être utilisée pour le contrôle des limiteurs de vitesse. Ce contrôle ne relève pas des dispositions de métrologie légale.

- TEST COMPTEUR
Cette fonction permet le contrôle de la distance parcourue de 0 à 1000 mètres.
- DISQUE DE TEST
Cette fonction permet de réaliser un disque de test.
- VITESSE VARIABLE (pour les chronotachygraphes analogiques)
Cette fonction permet, après introduction de la constante "k" ($2400 \leq "k" \leq 35000$) intégrée au chronotachygraphe et de la vitesse maximale, le déroulement du cycle suivant :
 - o 3 minutes à vitesse maximale du chronotachygraphe, coupure brutale et signal acoustique pour vérification de la verticalité,
 - o 3 minutes à vitesse nulle,
 - o des paliers de 3 minutes chacun aux vitesses préconisées par la réglementation en fonction de la vitesse maximale du chronotachygraphe.Ensuite un signal émis toutes les 3 minutes permet la vérification manuelle des "activités chauffeurs".
- TEST HORLOGE
Cette fonction permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'horloge du chronotachygraphe.
N.B. Cette fonction TEST HORLOGE n'est pas couverte par le présent certificat d'examen.
- TEST IMS
Cette fonction permet de tester la seconde source de vitesse quand le chronotachygraphe dispose de cette fonctionnalité.

3.3.4) Programmation

Le menu PROGRAMMATION permet d'accéder, après reconnaissance automatique du type de chronotachygraphe connecté, aux sous-programmes suivants :

- Pour les FTCO
Cette fonction permet l'introduction dans un chronotachygraphe VDO-Kienzle, modèle 1319, des données d'installation et la lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.
- Pour les MTCO
Cette fonction permet entre autres, pour un chronotachygraphe VDO- Kienzle, modèle 1324 :
 - o l'introduction des données d'installation,
 - o le réglage de la date et de l'heure,
 - o l'initialisation de l'émetteur d'impulsions "KITAS" (avec sa liaison sécurisée),
 - o la lecture de la distance parcourue depuis la première installation.
- Pour les autres chronotachygraphes, les possibilités de ce menu sont décrites dans le mode d'emploi.

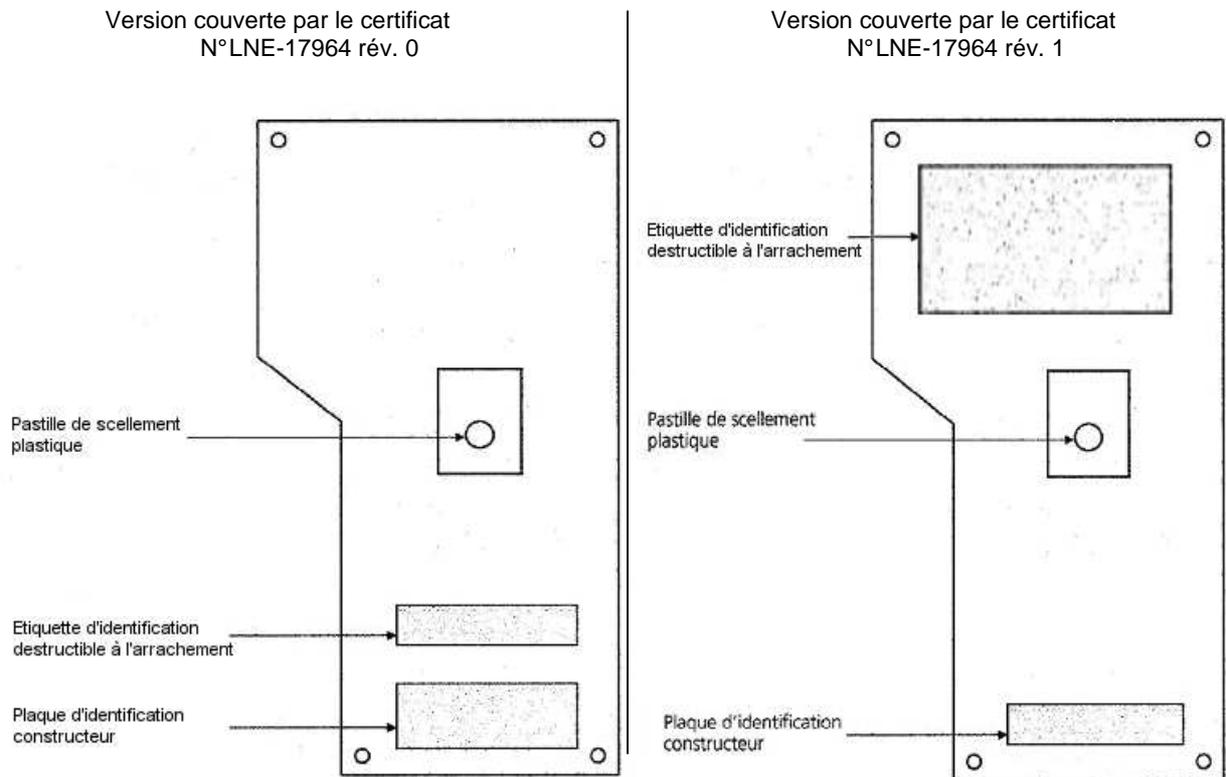
3.3.5) Mesure du coefficient "w" sur une piste

Le terminal CTCII Mobile connecté à l'alimentation électrique du véhicule, permet :

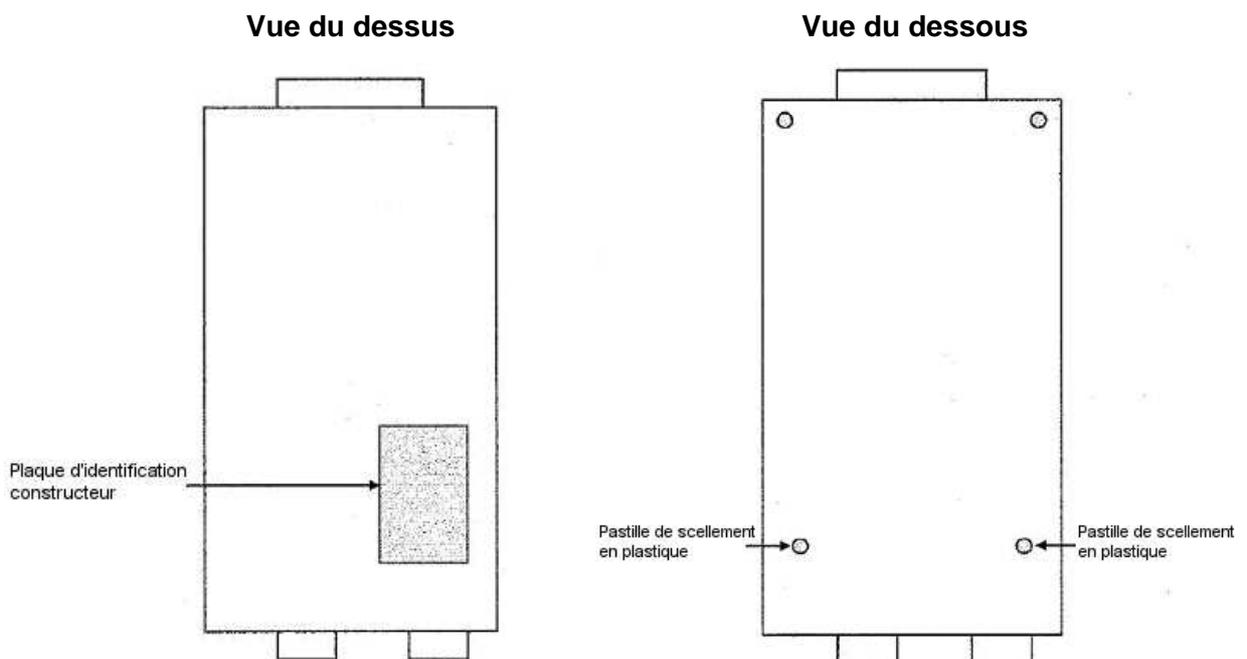
- o la mesure manuelle du "w" sur une piste de longueur maximale 999,99 mètres,
- o la mesure automatique du "w" sur une piste de 20 mètres.

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Terminal de commande et d'affichage BTC 2 (face arrière)



Support interface ATC



Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Terminal de commande et d'affichage BTC 2

Terminal de commande et d'affichage
avec son support interface (vue avant)
certificat n° LNE-17964 rév. 0



Terminal de commande (vue arrière)
certificat n° LNE-17964 rév.1



Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Terminal de commande et d'affichage CTCII et CTCII mobile (vue de face)

Certificat LNE-17964 rév. 2, 3, 4, 5 et 6

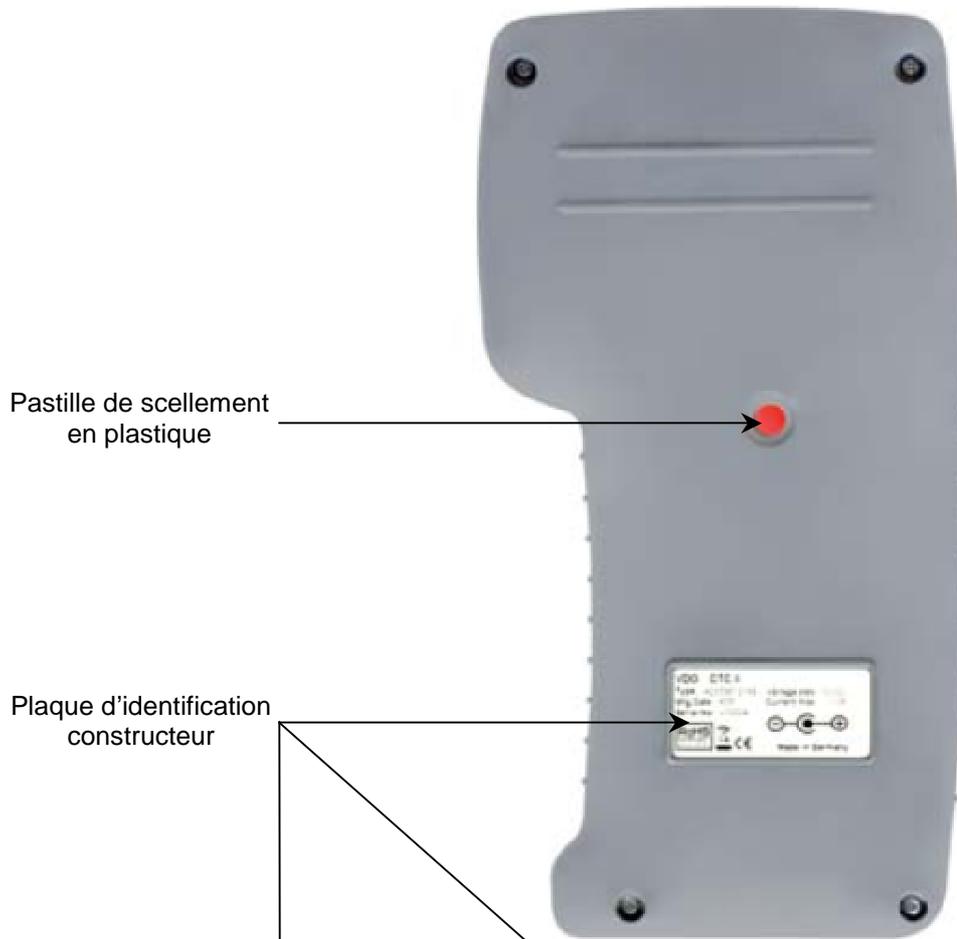
Etiquette d'identification
destructible à l'arrachement.



Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

Terminal de commande et d'affichage CTCII et CTCII Mobile (vue de dos)

Certificat LNE-17964 rév. 2, 3, 4, 5 et 6



VDO CTC II
Type: A2C59512185 Voltage: 10-30V
Mfg Date: L08 Current max: 1,2A
Serial-No.: V00016

Made in Germany

VDO CTC II Mobile
Type: A2C59512185 Voltage: 10-30V
Mfg Date: L08 Current max: 1,2A
Serial-No.: V00016

Made in Germany

Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais n° LNE-17964 rév. 6

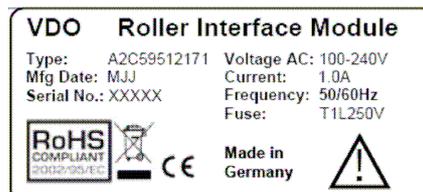
Coffret Interface Alimentation RIM

Certificat n° LNE-17964 rév. 2, 3, 4, 5 et 6

LED témoin de
connexion au CTCII



Plaque d'identification
constructeur



**Annexe au certificat d'approbation de moyens d'essais
n° LNE-17964 rév. 6**

**Liste des sommes de contrôle des différents modules du logiciel implanté dans
le terminal de commande et d'affichage BTC2**

		Nom	Type	CRC32	MD5
FICHIERS 07.55	<i>Permanents</i>	Actia.bin	Fichier BIN	fb42584d	f2331152449c622545360f18dfdf0e2d
		ADRESSE.BIN	Fichier BIN	836c7a17	cfec0b2ace3ebaa3f0f86d78f12d8070
		APP.BIN	Fichier BIN	09b88c37	f83ce29637af29010a2068c5c631a449
		apruatc.cxe	Fichier CXE	a6ba73f6	7b505bc2f343c89b521f425a28f6f36e
		aprumtc.cxe	Fichier CXE	9c9aed6f	879c6d9f9e705e566215077e2acae060
		ARCHIV.BIN	Fichier BIN	3862e3c4	de3af13599bdd52ad27568e86415f1c2
		BTC.BIN	Fichier BIN	8cdf0943	c0110d1ca3c8e125788d0bd41b8e0e4f
		DATA.BIN	Fichier BIN	170b52ca	b6b1ccee4a55884a9de8254f1138916e
		eichpr.cxe	Fichier CXE	ffa35ab8	560b112b08b166242eeebb5d5ac734a1
		eta.cxe	Fichier CXE	1d5f15bb	b4330e8856985b325af5265819ee9ea9
		eta.msk	Fichier MSK	7d87aa0a	546a582284a626e3ed1506555b6971e4
		ETACHO.BIN	Fichier BIN	16891502	e9958ec0c5a208ecdd7403737c001680
		ftco.cxe	Fichier CXE	57e36642	f24ebc649212535a8e6e15c1fa4bc69e
		Maha.bin	Fichier BIN	71861522	fff5ca8ff609c7b21c22fb179a12102
		NPROFIL.BIN	Fichier BIN	34cd59d1	adc61d8db89af367aec116ea51cec482
		PRTYP.BIN	Fichier BIN	2144df1c	f1d3ff8443297732862df21dc4e57262
		SPA1.BIN	Fichier BIN	29adcc26	437324b9da314321f68b21d8ea51ee90
		SPA.BIN	Fichier BIN	2144df1c	f1d3ff8443297732862df21dc4e57262
		start.cxe	Fichier CXE	c3e2dab2	ef8bbbb0b38945d00fc72c7de054ca
		STUFE.BIN	Fichier BIN	2144df1c	f1d3ff8443297732862df21dc4e57262
		tcopar.cxe	Fichier CXE	b6ecbf59	b2a1fd6db250b660971355ce2453e4c6
		tcopar.msk	Fichier MSK	ddccf20e	9e5822e6f26fafadfb251b14f29ab0ec
		VPROFIL.BIN	Fichier BIN	158fe464	4aace0d5c408e0eb0c1638b4dacf710d
		TVI.BIN	Fichier BIN	0e838bd7	1767a1dc8a76b9490ac40d79e885a2a8
		TYP.BIN	Fichier BIN	cce1717a	1a88c96f0229c8e1e71565a759e3887f
		UTC1.BIN	Fichier BIN	199bbb14	6881ab992c72f952611e11e1979fbbff
		UTC.BIN	Fichier BIN	772a15cf	c8bd07605bc593c726ba6eab3f34cb58
		timezone	Fichier	0bc1b4d7	bdcd8d307d87dc0adaba9af86976e245